

432 HZ

Société par actions simplifiée au capital de 100 €

Siège social : 4 rue Fulton - 49000 ANGERS

RCS Angers N° 834 429 433

La « **Société** »

PROCES VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT

Monsieur Jordan Rondelli

Né le 07/08/1995 à Saint-Martin-d'Hères (38),

De nationalité française

Président de la Société

après avoir exposé que :

l'article 4 des statuts stipule que le siège social « peut être transféré par décision du Président qui est habilité à modifier les statuts en conséquence »,

a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Le Président décide de transférer le siège social et l'établissement principal de la Société du 4 Rue Fulton - 49000 ANGERS à l'adresse suivante : 2 Rue Saint-Denis - 49100 ANGERS, à compter du 1^{er} mars 2024.

DEUXIÈME DECISION

En conséquence de la décision qui précède, le Président décide de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

« Article 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé à 2 Rue Saint-Denis - 49100 ANGERS. »

Le reste de l'article reste inchangé.

TROISIÈME DECISION

Le Président donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes aux fins d'effectuer toutes formalités consécutives à l'adoption des décisions qui précèdent.

Le

 DocuSigned by:

F7C73ABA5DFE4BC...
Jordan Rondelli